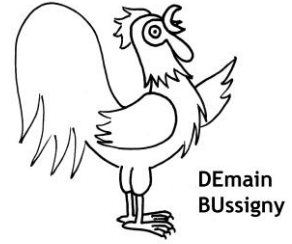


Pour des logements... autrement !



Pourquoi un référendum populaire ?

Parce qu'il est possible de construire des logements sans tomber dans la démesure d'une tour de 60 mètres et d'un quartier couronne fermé sur lui-même. Ce projet rompt l'urbanisation respectueuse et harmonieuse qui prévalait jusqu'ici.

Des citoyens de Bussigny ont donc uni leurs forces pour contester le Plan Partiel d'Affectation "Industrie" proposé par leur Municipalité et accepté par leur Conseil communal.

A Rolle, Pully ou Crissier le développement urbanistique se fait sans tours et des proportions nettement moindres. Les bussignolais méritent aussi de préserver leur qualité de vie !

Les bonnes raisons de voter **NON** au PPA Industrie

- **NON aux loyers prohibitifs !** Selon l'EPFL, une tour coûte 2 à 3 fois plus cher à la construction qu'un bâtiment traditionnel et revient beaucoup cher en charges de fonctionnement, pour l'énergie et la sécurité notamment. Qui pourra assumer les loyers, en conséquence très élevés, qui seront pratiqués dans ce complexe ?
- **NON aux locaux vides !** Le projet prévoit 30% de surfaces administratives. Bussigny compte déjà plus de 30'000 m² de bureaux qui ne trouvent pas preneurs. Ce sont plutôt des appartements écologiques et abordables dont nous avons besoin !
- **NON à l'asphyxie !** Le projet ne prévoit rien pour diminuer l'impact de l'accroissement de la circulation automobile qu'il va engendrer. Or c'est déjà l'asphyxie aux heures de pointe. Il est temps de mettre un frein à une pollution déjà trop présente.
- **Non aux gouffres financiers !** Les constructions planifiées vont nécessiter la création de nouvelles infrastructures. Le plan financier présenté par la Municipalité fait déjà passer les finances communales de + 30 millions à - 30 millions en l'espace de 5 ans. Qui devra payer pour combler ce trou ?

Quelques simulations photographiques...

Esplanade temple



**2 x plus haut
2 x plus large
que le silo !**

Primerose 5 (2e étage)



Préférez-vous voir le Mont-Blanc ou une tour de 20 étages ?

Aux bussignolais-es de décider de leur cadre de vie futur

Fort du succès populaire du référendum, nos concitoyens pourront décider eux-mêmes du cadre de vie qu'ils entendent avoir dans le futur. Car il faut bien voir la portée symbolique de cette votation. Formellement il s'agit de décider du sort du plan partiel d'affectation de la rue de l'Industrie, donc de refuser ou d'accepter la construction d'un ensemble locatif surmonté d'une tour de 20 étages.

Un refus donnerait un signal fort aux promoteurs et à leurs mandataires: "Les habitants de Bussigny acceptent volontiers de se serrer pour faire de la place à de nouveaux habitants, mais à condition de construire des logements agréables à habiter, des éco-quartiers par exemple, des bâtiments économes en énergie et avec des loyers abordables. Tout le contraire des tours et de ce qui nous est proposé !"

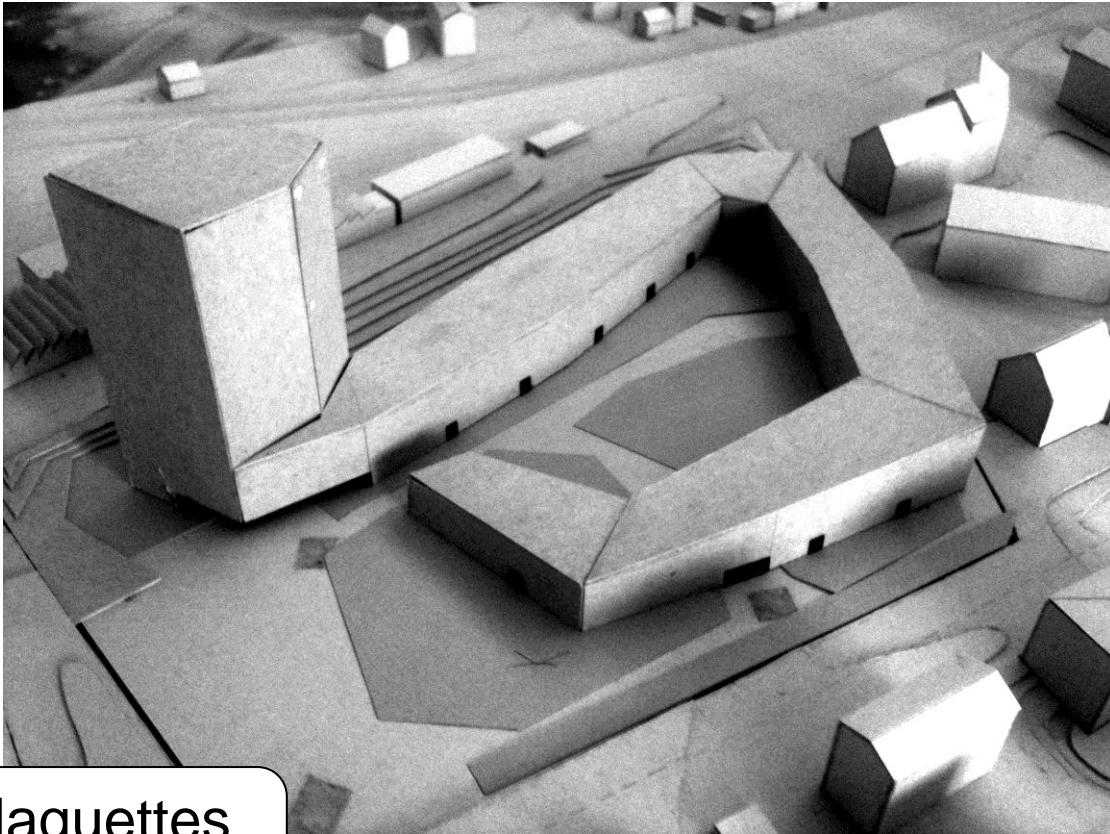
En résumé :

Si ce projet est accepté, Bussigny deviendra une cité-dortoir surpeuplée et difficile à vivre. La circulation y deviendra démentielle, les nuisances et la pollution également. La délinquance attirée par l'énorme concentration de population y sera endémique.

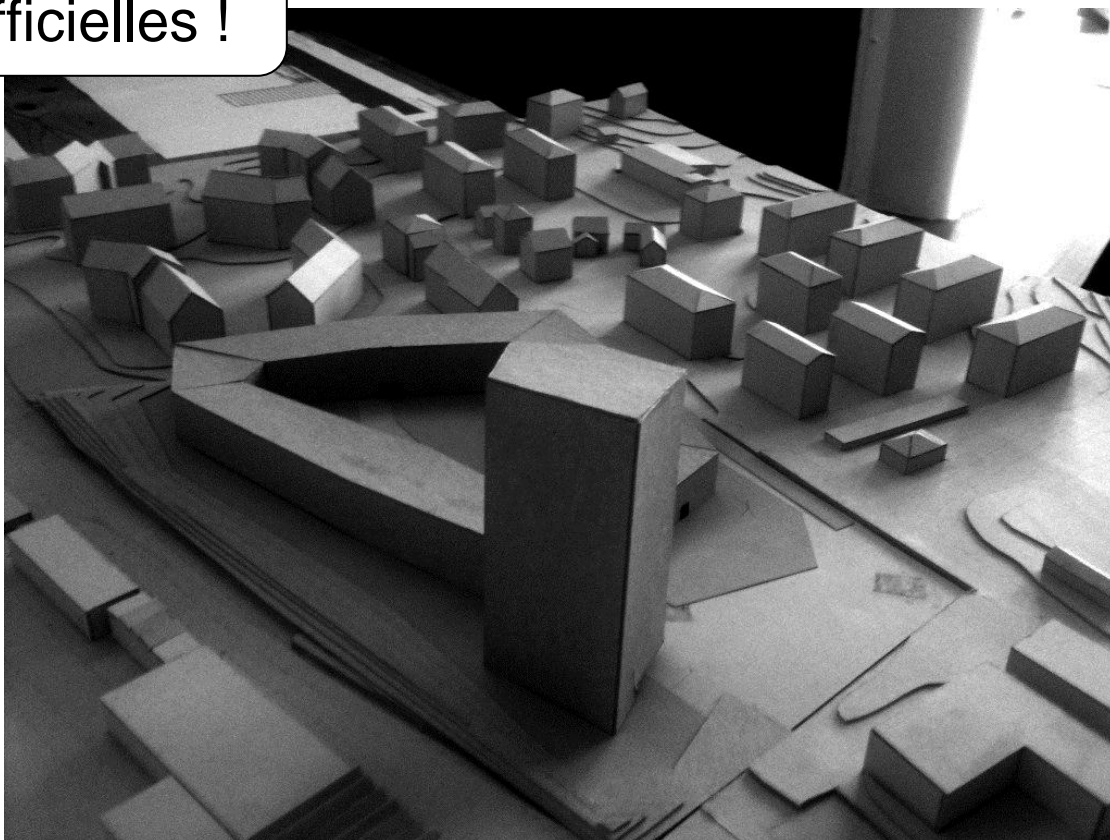
En votant NON, Bussigny restera une commune agréable à habiter. Certes sa population augmentera, c'est normal puisque de nouveaux logements y seront construits, mais à une cadence normale, au plus quelques pourcents par année. Les nouveaux habitants pourront donc s'intégrer harmonieusement, les routes et infrastructures nécessaires pourront être développées au fur et à mesure des besoins et sans devoir s'endetter pour cela.



Parce que les maquettes officielles sont nos meilleurs arguments...



**Maquettes
officielles !**



Une maquette ne peut pas masquer la réalité. Les jolies images de synthèse le font...

NON à ce triste avenir !

Les « bâtiments-tours » appartiennent au passé !

« Je suis convaincu que l'âge des gratte-ciel devrait, pour des raisons écologiques et de développement durable, toucher à sa fin. Il faut maintenant considérer les immeubles de grande hauteur comme faisant partie d'une typologie périmée et d'une expérimentation ayant échoué. J'estime qu'aucun nouvel immeuble de grande hauteur ne doit être construit, et que ceux qui existent sont destinés à être démantelés. »

« Les bâtiments-tours opèrent contre la société parce qu'ils empêchent les unités d'importance sociale - la famille, le voisinage, etc. - de fonctionner aussi naturellement et aussi normalement qu'avant. Les bâtiments-tours s'opposent aux réseaux de transport, de communication, et aux services publics, puisqu'ils provoquent les densités les plus élevées, la congestion des routes, des réseaux d'approvisionnement en eau plus étendus - et, d'une manière principale, les réseaux verticaux créent des problèmes supplémentaires - la délinquance en étant juste un parmi d'autres. »

« Les bâtiments-tours agissent contre l'homme lui-même, parce qu'ils l'isolent des autres, et cet isolement est un facteur important dans le taux d'augmentation de la délinquance. Les enfants souffrent encore plus parce qu'ils perdent le contact direct avec la nature, et avec d'autres enfants. »

Dr. HC Guy Turchany,

Prof. of Town and country planning, Environmental management and Sustainable Development.

* extrait du document « La fin des bâtiments-tours »

Des bâtiments nuisibles à l'environnement !

« On affirme, avec beaucoup de culot, que la tour est écologique. C'est une absurdité. Le coût énergétique des matériaux de construction est énorme. Il faut des aciers et des verres spéciaux. A l'exploitation, elle est aussi très gourmande. Ne serait-ce qu'à cause des ascenseurs. A la Défense, à Paris, les tours les plus récentes consomment cinq fois plus que les recommandations du Grenelle de l'environnement (50 kWh/an/m²). Autant dire que pour le logement social, il faut imaginer autre chose. »

Thierry Paquot, 24heures, mai 2012

DEmain BUssigny, qui sommes-nous ?

Les propriétaires et les autorités politiques aimeraient nous faire passer pour des égoïstes, des vieux conservateurs, géographiquement concernés. Ils aiment nous appeler les « pas dans mon jardin ».

La vérité et les faits sont tout autre. DEBU est une association de citoyennes et citoyens de tous les quartiers de Bussigny, de tous les âges, politiquement indépendante et sans aucun intérêt financier. Les promoteurs s'occupent de leurs profits, nous nous soucions de notre cadre de vie. Chacun défend ses intérêts et ses priorités.

Notre constat est que l'urbanisation a été décidée sans réelle concertation avec la population de Bussigny, pourtant la première intéressée par cette évolution. Les formes légales ont été respectées, c'est entendu, mais la population n'a rien eu à dire. C'est la raison qui a poussé un Conseiller communal à proposer un référendum spontané à ses collègues, le soir de la votation du préavis concerné. Le Conseil n'a malheureusement pas eu la sagesse de le suivre et le préavis a été accepté, ce qui a contraint notre association à lancer elle-même un référendum populaire.

Conclusions :

Contrairement à ce que la Municipalité prétend, ni le Canton de Vaud ni le SDOL ne peuvent imposer l'aménagement du territoire à une commune (Article 31 LATC). C'est bel et bien elle seule qui décide de son développement. L'avantage de notre démocratie directe... ce sont les citoyens qui ont le dernier mot.

Si cette tour ne se construit pas, ses propriétaires établiront un autre projet et des logements seront tout de même construits, mais cette fois en phase avec les désirs de la population.

Prenez votre destin en main ! A la question

"Acceptez-vous la décision du Conseil Communal du 9 décembre 2011 relative au préavis municipal 17/2011 relatif au plan partiel d'affectation "PPA Industrie" ?"

Répondez NON !

Vous trouverez les preuves et les explications détaillées de ce qui est décrit ci-dessus sur le site de l'association Demain Bussigny:

www.demainbussigny.ch